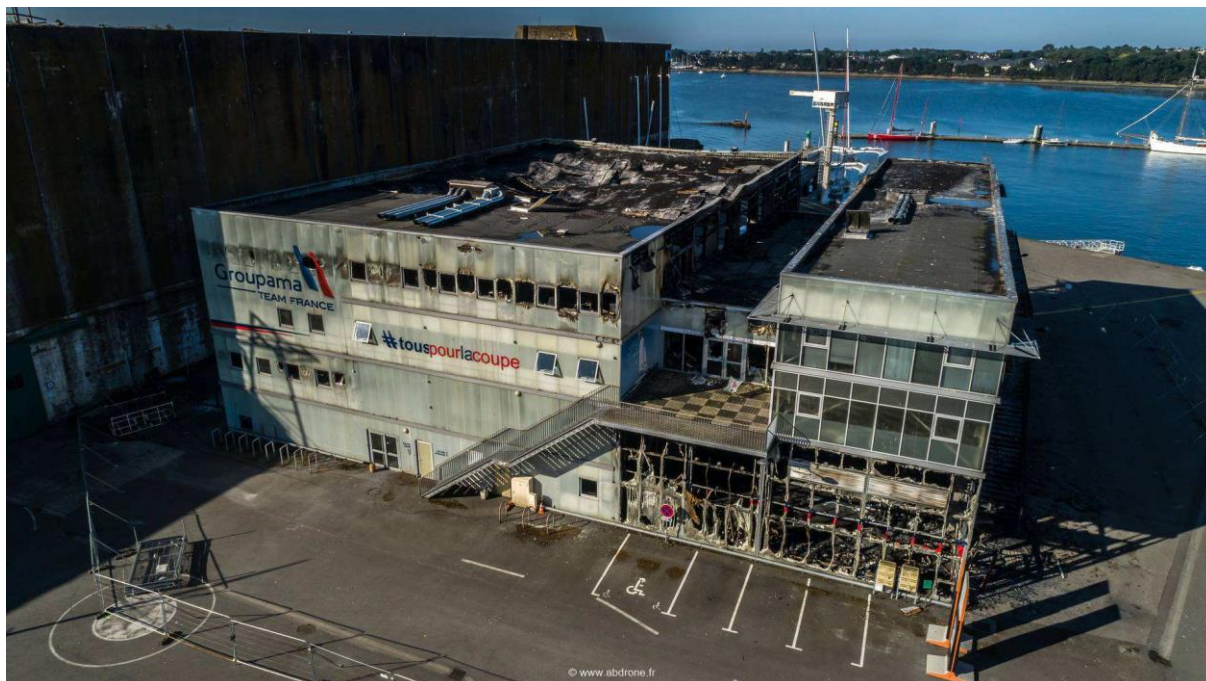


La déconstruction du bâtiment des Défis débutera le 4 mars



Suite à l'incendie du bâtiment des Défis en juin 2018, une phase d'expertise judiciaire a été ouverte et l'enquête a rapidement privilégié une origine accidentelle. Les investigations menées ont permis de localiser la zone de départ de l'incendie (il s'agit du hangar situé au rez-de-chaussée) mais la cause exacte du sinistre reste inconnue.

Pour poursuivre leur enquête et tenter de déterminer cette cause, les experts doivent désormais accéder à cette zone difficile d'accès en toute sécurité. Pour ce faire, Lorient Agglomération lance à partir du lundi 4 mars la déconstruction du bâtiment en respectant un mode opératoire spécifique. Deux grues de 100 tonnes vont être installées pour assurer la découpe de la toiture métallique et le déchargement des éléments tout en évitant l'effondrement du bâtiment.

Le coût de cette opération et des travaux de déblais nécessaires à la poursuite de l'expertise judiciaire est pris en charge directement par l'assurance de Lorient Agglomération, propriétaire du lieu. Il est estimé à 182 500 euros.

Les travaux, confiés à l'entreprise spécialisée Sotrama, devraient s'achever le 5 avril.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglor-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

